

nistre, pour l'amour de Dieu, ayons-le ! " Il désirait vivement faire accepter pour vrai tout ce qu'avait dit ce fonctionnaire. Après le recensement de 1885, au lieu de 375,000 âmes que nous eussions dû avoir, nous voyons qu'il n'y avait que 108,000 âmes. C'était alors le temps pour les membres du comité de découvrir pourquoi les gens que l'on espérait trouver là, n'y étaient pas. Une bonne raison, je crois, c'est que le rapport fourni par le sous-ministre était faux, car les gens que l'on supposait établis dans le pays étaient des employés du chemin de fer, c'est ce qui prouva l'inexactitude du rapport. Une raison, qui a été donnée au comité c'est que le chemin de fer du Grand Tronc distribuait des brochures américaines et incitait les Canadiens à émigrer dans le nord-ouest américain. Mais qu'est-ce qui empêchait nos Canadiens d'aller dans notre propre nord-ouest ? C'étaient les honorables messieurs de la droite qui, par leur politique restrictive de chemins de fer, empêchèrent la concurrence dans le transport du fret au nord-ouest. Il est important, je crois, que l'on nomme un comité pour rechercher les causes de l'exode. Il existe plusieurs causes, mais je crois que nous devrions, autant que possible, retenir nos compatriotes dans le pays. Bien qu'ils puissent être à l'étroit dans la partie est du pays, nous avons assez de place pour eux tous dans le nord-ouest ; et je regrette que ceux qui sont ainsi à l'étroit dans l'est, ne se dirigent pas vers l'ouest canadien. Nous sommes heureux d'avoir l'immigration européenne, mais il est important que nos populations aillent dans cette partie du pays.

L'honorable député de Brorne (M. Fisher), a dit, cette après-midi que nos jeunes gens étaient en grande demande dans le nord-ouest américain. Ils le sont de même dans notre nord-ouest, et il est regrettable que le Canada ne soit qu'une pépinière pour les États-Unis. D'après le discours de l'honorable député de Norfolk-nord (M. Charlton), il n'y a aucun doute qu'il a étudié la question soigneusement, et il est évident que l'on n'a fait aucun effort, du côté de la droite, pour contredire ses chiffres. Quant à la question de l'immigration, je crois que le gouvernement devrait prendre les mesures nécessaires, non-seulement pour retenir les Canadiens dans le pays, non-seulement pour les attirer dans notre nord-ouest, mais aussi pour attirer les émigrants européens dans cette partie du pays, pour coloniser nos plaines fertiles. Nous voyons que les autres colonies dépensent des sommes considérables pour l'immigration, mais je crains que le gouvernement et les députés des deux côtés de la chambre n'aient prêté trop l'attention aux clamures des unions commerciales de la partie-est du Canada. Je crois que l'argent dépensé pour attirer l'immigration dans notre nord-ouest serait avantageux au pays, et j'espère qu'au lieu de rappeler tous les divers modes d'immigration, comme on semble le faire dans le moment, le gouvernement adoptera quelque moyen de diriger le cours de l'émigration européenne vers le nord-ouest. Nos terres n'ont rien perdu en valeur, mais elles devraient augmenter, et la seule chose à faire, c'est d'envoyer des hommes dans cette partie du pays pour cultiver le sol. J'aimerais que le gouvernement adoptât la motion soumise à la chambre en nommant un comité pour s'enquérir des causes de l'émigration et trouver les meilleurs moyens d'empêcher les Canadiens de quitter le pays. Le comité pourrait en même temps indiquer au gouvernement la manière d'attirer ici l'émigration

étrangère. Je ne crois pas que l'on puisse jamais connaître le nombre exact de personnes qui immigreront dans le pays ou qui en émigrent. Le mode actuel est tout simplement ridicule. Les émigrants qui viennent dans notre Nord-Ouest, sont seulement examinés par un homme qui monte dans le convoi à Port-Arthur, se rend peut-être jusqu'à Fort William, environ quatre milles, et là descend du convoi.

Il compte les voyageurs qui sont dans le train, et le résultat est que le gouvernement n'a de crédit que pour un certain nombre d'immigrants, tandis que, dans bon nombre de cas, plusieurs de ces voyageurs qui ont l'air d'être des colons, ne font que traverser le nord-ouest en route pour le territoire de Washington. J'espère que le gouvernement jugera à propos d'accepter la proposition de l'honorable député de Norfolk-nord et de nommer un comité pour étudier cette question.

M. DAVIN : Je n'ai pas l'intention de prolonger ce débat, mais je veux simplement dire que je ne puis pas voter pour cette motion, et cela, pour une très bonne raison. Moi-même je n'ai aucune foi dans les chiffres et les déductions de l'honorable député de Norfolk-nord, (M. Charlton) ; et pour ce qui concerne les honorables députés de la gauche, à quoi bon un tel comité, puisqu'ils connaissent parfaitement cette question. Ils savent pour quelle raison l'exode existe. J'approuve une des observations faites par mon honorable ami de Marquette (M. Watson). Je crois que c'est une grave erreur d'abandonner une politique énergique d'immigration, et si mes honorables amis de ce côté-ci de la chambre faisaient une motion en faveur d'une telle politique, au lieu de demander un comité d'enquête, je crois qu'il se trouverait des tories qui voterait pour eux.

M. LARIVIÈRE : Je crois que quelques-uns des discours faits ce soir en chambre, sont une bien pauvre réclame en faveur du pays, surtout, lorsque l'on dit qu'il existe un exode aussi considérable. Il est vrai que des Canadiens ont émigré aux États-Unis, mais il est vrai aussi qu'un grand nombre sont revenus au pays. Depuis l'inauguration de la politique nationale, depuis que nous avons établi de grandes industries manufacturières, un bon nombre de Canadiens qui avaient traversé la frontière pour apprendre ces différentes branches d'industries, sont revenus travailler dans nos fabriques. Nous formons maintenant des hommes qui n'ont pas besoin d'aller à l'étranger pour trouver de l'ouvrage, ou apprendre le commerce. Ils trouvent maintenant dans le pays l'emploi qu'ils étaient obligés d'aller chercher ailleurs, autrefois. Je dis que, loin de nuire aux intérêts du pays, la politique nationale a fait cesser cette émigration que nous avions à déplorer par le passé. Pour ce qui est de ma propre province du Manitoba, j'étonnerai peut-être quelques membres de cette chambre, en disant qu'environ une moitié de la population de mon comté, Provancher, est composée de Canadiens qui, après avoir demeuré aux États-Unis, sont revenus en Canada jouir de la liberté de notre pays, et s'établir sur le sol fertile de la vallée de la rivière Rouge. Ce sont des hommes qui avaient quitté la province de Québec autrefois et étaient allés aux États-Unis, essayer d'améliorer leur condition ; mais lorsqu'ils apprirent que le Manitoba était un pays aussi fertile, et que cette partie du Canada pouvait leur offrir ce qu'ils cherchaient, ils sont